

N°6. Comment citer un article dans un travail universitaire

Tous les travaux de rapports et mémoires de fin d'étude seront analysés par le **logiciel** antiplagiat « Compilatio ». Afin d'éviter tout problème, il faut **respecter** certaines règles de citation : nous allons les voir dans cette fiche.



Quand vous travaillez sur votre document et que vous souhaitez faire référence à un auteur, vous aurez plusieurs possibilités :

- S'il s'agit d'une idée, ou d'un concept, il est important de l'introduire avec une formulation mentionnant l'auteur.
Par exemple : Comme le montre la notion de chaîne de valeur (Porter, 1991), ... Ou encore : Comme le montre Porter (1991) avec la notion de chaîne de valeur...
- Pour citer une phrase, on utilisera les « » et on précisera la page :
En contexte de PME, "les partenaires sont davantage potentiellement concurrents plutôt que rivaux directs" (Puthod, 1995, p65).
Petite remarque : les citations doivent se limiter à une phrase, 2 au maximum, en aucun cas un paragraphe entier.
- Pour citer un auteur cité par un autre auteur, ce qui est fréquent dans les articles de recherche, on reformule l'idée générale et on mentionne tous les auteurs.
Exemple : Les entreprises recherchent par le partenariat des ressources qui vont compléter les leurs (Geringer, 1988, cité par Bacus Montfort, 1997). Ou encore : Comme le dit Porter (1991), Ingham (1991) observe que les entreprises établissent de préférence des alliances avec des partenaires de même taille.

Attention ! Si vous souhaitez citer un paragraphe conséquent (plus de 3 phrases), vous ne pouvez pas le citer entre guillemets en l'état. Vous devez réécrire l'idée générale du paragraphe avec vos propres formulations, en mentionnant toujours le nom de l'auteur et la date.

Comme vous pouvez le voir dans les exemples précédents, les références apparaîtront entre parenthèses avec le nom et la date de parution, **exemple** : (Porter, 1991). C'est ce qu'on appelle un **format** « auteur, date ».

Dans le cas d'un nombre de coauteurs supérieur à deux, on utilisera la mention "et al." après le nom du premier auteur, exemple : (Reix, Fallery, Kalika et Rowe, 2016) devient (Reix et al. 2016).

Si deux références ont le même auteur et la même année de parution, on les différenciera par des lettres, ex : (Mintzberg, 1994 a et Mintzberg, 1994 b). Ces lettres apparaîtront aussi dans la bibliographie.





Au niveau de votre bibliographie, Chaque discipline a ses propres standards. Dans la suite de cette fiche, nous allons voir le standard utilisé dans la plupart des revues académiques en Sciences de Gestion. En l'occurrence, il s'agit des recommandations de la revue *Systèmes d'Information et Management*.

- Pour les revues en français, il faudra mettre le nom et l'initiale du prénom des auteurs, l'année, le titre de l'article entre « », le nom de la revue en italique, le numéro du volume et de l'issue (l'issue est en quelque sorte un "sous" volume qui correspond en général au trimestre) ou mois, et enfin les numéros des pages.
Desq, S., Fallery, B., Reix, R. & Rodhain, F. (2002), « 25 ans de recherche en Systèmes d'information », *Systèmes d'Information et Management*, 7 (3), 5-31.
- Pour les revues en anglais : c'est la même chose mais avec des majuscules en début de mot.
Porter, M. E. (1991), " Towards a Dynamic Theory of Strategy ", *Strategic management journal*, 12 (S2), 95-117.
- Pour les ouvrages : il faudra mettre le nom et initiale du prénom des auteurs, l'année, le titre de l'ouvrage en italiques, et l'éditeur.
Reix, R., Fallery, B., Kalika, M., & Rowe, F. (2016), *Systèmes d'Information et Management des Organisations*, 7ème édition, Ed. Vuibert.
- Pour les Extraits d'ouvrages et actes de colloques : C'est la même chose en rajoutant le titre du chapitre et les numéros des pages.
Dupuy, Y. & Naro, G. (2015), « Chapitre 15. La Tétranormalisation et l'hôpital public : pour une interprétation organisationnelle », dans *Dynamique normative. Arbitrer et négocier la place de la norme dans l'organisation*, EMS Editions, Caen, 189-201.
- Pour les papiers non publiés, le format sera sensiblement le même que pour les revues mais il ne faudra pas utiliser l'italique et il faudra rajouter le nom de l'Université ou de l'École, ainsi que le lieu de la soutenance ou de la présentation.
Rudolph, E. E. (1983), "Productivity in Computer Application Development", Department of Management Studies, Working Paper n°9, March, University of Auckland.

On devra retrouver tous les articles cités dans votre document et inversement : normalement, tous les éléments de votre bibliographie doivent être cités dans votre document. Elles seront présentées par ordre alphabétique, après la conclusion.

A
↓
Z

Desq, S., Fallery, B., Reix, R. & Rodhain, F. (2002), « 25 ans de recherche en Systèmes d'information », *Systèmes d'Information et Management*, 7 (3), 5-31.

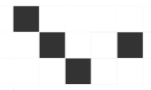
Dupuy, Y. & Naro, G. (2015), « Chapitre 15. La Tétranormalisation et l'hôpital public : pour une interprétation organisationnelle », dans *Dynamique normative. Arbitrer et négocier la place de la norme dans l'organisation*, EMS Editions, Caen, 189-201.

Porter, M. E. (1991), " Towards a Dynamic Theory of Strategy ", *Strategic management journal*, 12 (S2), 95-117.

Reix, R., Fallery, B., Kalika, M., & Rowe, F. (2016), *Systèmes d'Information et Management des Organisations*, 7ème édition, Ed. Vuibert.

Rudolph, E. E. (1983), "Productivity in Computer Application Development", Department of Management Studies, Working Paper n°9, March, University of Auckland.





Vous pourrez trouver les références bibliographiques déjà mises en forme dans toutes les bases de données dans la rubrique « citer ».

Pour les étudiants qui souhaitent aller plus loin et se diriger vers une thèse, ils peuvent utiliser des gestionnaires de bibliographie comme Zotero, EndNoteWeb, Qiqqa ou Citavi.

Quelques petites remarques/conseils :

Selon les niveaux, L3, M1 ou M2, et les disciplines, les exigences en termes de citations de sources académiques pourront être différentes. Nous vous invitons à vous rapprocher de vos responsables pédagogiques pour en savoir plus.

Limiter autant que possible des citations de sites internet. Elles devront être présentées à part, dans une section « Webographie ».

À retenir



- Normalement, tous les éléments cités dans vos textes doivent être dans la bibliographie et inversement
- Il faut respecter les consignes de mise en forme de votre discipline
- Les bases de données proposent une option « citer » qui permet de récupérer directement les citations dans le bon format, par exemple le format « auteur/date »

